

6 Lausanne, l'hôtel de ville

quand

samedi 9 et dimanche 10, de 10h à 17h

où

place de la Palud 2

visites

libres, avec les commentaires de Martine Jaquet, déléguée à la protection du patrimoine bâti, et des historiens de l'art UNIL

information

M2 dir. Croisettes, arrêt Flon ou Riponne-Maurice Béjart

organisation

Ville de Lausanne, déléguée à la protection du patrimoine bâti et Service des parcs et domaines

L'hôtel de ville a été édifié de 1673 à 1675, au cours de la période bernoise, d'après les plans d'Abraham de Crousaz qui conserva notamment les voûtes et piliers des anciennes halles à blé du 15^e siècle, devenues le « Forum » en 1975. La partie sud, ouvrant sur la place de la Louve, fut surélevée par l'architecte Henri Perregaux en 1816.

La visite permettra de découvrir la salle du Conseil communal, ancienne salle des « Deux-Cents », rénovée en 2007-2008 ; la salle des Commissions, ancienne « Chambre de justice » de l'époque bernoise et son poêle de faïence de 1781, ainsi que ses panneaux armoriés d'anciennes familles de conseillers lausannois des 17^e et 18^e siècles ; la salle de la Municipalité, ses lambris de noyer de 1780 et ses bancs surélevés adossés aux parois, ainsi que de remarquables vitraux du 16^e siècle ; la salle des Mariages, destinée à l'origine aux

réunions du « Conseil des Soixante » a conservé de belles et sobres boiseries à pilastres cannelés. Dans les combles, dont la hauteur est équivalente à la façade côté Palud, la remarquable charpente se développe sur trois niveaux.

L'édifice fut le témoin d'événements marquants de l'histoire vaudoise : le Major Davel y présente son plan pour l'autonomie du Pays de Vaud en 1723 ; le 24 janvier 1798, la foule fait irruption dans la salle des « Deux-Cents » pour libérer le pays de la tutelle bernoise ; le 14 avril 1803 se tient la première séance du Grand Conseil, constitutive du nouveau régime.

Dégustation de vins

Le caveau sera ouvert pour y déguster les vins de la Ville de Lausanne, le plus grand propriétaire viticole public de Suisse.

